

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MESNILOIS

N° W273002944 en date du 4 décembre 2012

Siège social : 7, résidence d'Heudreville – 27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Le président et le bureau de l'Association de sauvegarde du patrimoine mesnilois vous invitent à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

**SAMEDI 23 FEVRIER 2019
à 10 h 30 au foyer communal**

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- Approbation du rapport moral.
- Approbation du rapport d'activité.
- Approbation du rapport financier.
- Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau.
- Questions diverses.

Conformément à nos statuts un quorum de 25 % des adhérents à jour de leur cotisation devant être atteint pour valider les délibérations, nous vous demandons en cas d'impossibilité, de voter par procuration à l'aide du formulaire ci-dessous.

Vous pouvez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Nous clôturerons l'assemblée générale par un apéritif patrimonial.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.

à Mesnil-sur-l'Estrée, le 14 janvier 2019

Le bureau de l'association

✂

POUVOIR

Je soussigné, demeurant à, donne pouvoir

à M. ou Mme (un des membres adhérents) / au président / Non nominatif,

demeurant à pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 23 février 2019 à 10 h 30 au foyer communal du Mesnil-sur-l'Estrée en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

A, le Signature

✂

Je renouvelle mon adhésion à l'association

Nom : Prénom : Cotisation annuelle : 15 €

Adresse : Don :

Tél. : E-mail :